



Pour citer cet article :

Ministère de la Justice, *Rapport annuel à M. le Garde des Sceaux. 1965*, Melun, Imprimerie nationale, 1965, p. 223-226.



Enfants en justice
XIX-XX^{ème} siècles

magistrats compétents peut prendre différentes formes. Certains sont rendus à leur famille, d'autres bénéficient de placement direct pour apprentissage artisanal, d'autres enfin sont confiés par nouvelle décision à des internats publics ou privés pour y entreprendre un apprentissage rationnel. Toutefois un nouveau placement dans un autre internat est à déconseiller, et une formule de semi-liberté paraît préférable qu'il s'agisse d'entreprendre un apprentissage ou de poursuivre des études.

Dans tous les cas le service de suite de l'établissement reste en liaison directe avec les intéressés, leurs familles, leurs employeurs, prêt à soutenir ou à aider s'il en est besoin. D'assez nombreux « anciens » demeurent en contact et parfois reviennent spontanément à Spoir. La correspondance n'est certes pas abondante mais le souvenir demeure vivace.

Internat professionnel de Brécourt-Labbeville (Val-d'Oise).

Situation.

La commune de Labbeville est située à 8 km de Pontoise, dans une région encore vouée à la grande culture. Climat de l'Ile-de-France.

Gares d'accès : Valmondois ou Pontoise (6 et 8 km).

Les installations.

Le domaine de Brécourt situé à 40 km de Paris, d'une superficie de 69 hectares a été acquis en 1946.

Aménagé il offre aux élèves un cadre agréable et tranquille, particulièrement adapté pour des jeunes filles perturbées.

Le château a été entièrement utilisé pour abriter les services de direction et d'administration et deux logements de fonction.

Deux pavillons ont été bâtis à l'intention des adolescentes de 14 à 16 ans. Chacun d'eux accueille 24 élèves. La construction en cours d'un troisième permettra de porter l'effectif à 78.

Caractéristiques éducatives.

L'organisation pédagogique de l'internat repose sur le principe de l'éducation familiale et de l'identification à un modèle. Ceci se concrétise par la constitution de petits groupes de vie de huit élèves et d'une éducatrice qui disposent de locaux autonomes : chambres individuelles, cuisine, salle à manger, studio pour l'éducatrice.

Comme dans la vie courante, les élèves quittent l'appartement, le foyer pour se rendre à leurs occupations : classe, atelier, activités extérieures. Elles y reviennent pour les repas, les loisirs, la veillée. A ce niveau, les activités ménagères sont organisées par les éducatrices, mais leur charge incombe aux élèves qui sont à tour de rôle chargées de la préparation des repas et du service de table. La vie de l'internat est conçue et organisée à l'échelle de la famille nombreuse et non à celle d'une collectivité d'adolescentes.

Les temps de loisirs sont occupés par des activités dirigées très diversifiées : art dramatique, danse, tapisserie, travaux manuels, initiation musicale et chant choral, clubs de lecture. Pour certaines d'entre elles il est fait appel à des spécialistes de l'extérieur qui assurent en outre la formation et le perfectionnement des éducatrices.

La pratique de l'éducation physique et des sports se fait en salle ou en plein air. L'I.P.E.S. dispose d'une salle de gymnastique, de terrains de sports et d'une petite piscine aménagée dans le petit étang.

En 1965, 41 élèves ont été présentées au brevet sportif populaire et au brevet sportif scolaire, 33 ont été reçues. En outre 7 élèves ont obtenu le diplôme de secouriste.

L'enseignement professionnel dispensé à l'établissement prépare les élèves aux examens du certificat d'aptitude professionnelle des métiers suivants :

- lingerie industrielle, lingerie main;
- couture flou, couture tailleur dames;
- repassage;
- coiffure;
- employée de bureau, sténo-dactylographe, aide-comptable, arts ménagers.

Régime des sorties et des vacances.

Les élèves de l'internat peuvent bénéficier de petites vacances pour les fêtes de Noël et de Pâques et de vacances d'été. L'accord des magistrats est toujours sollicité ainsi que l'acceptation des parents.

A l'issue des vacances d'été, toutes les élèves bénéficient d'un séjour en colonie de vacances organisé par l'établissement. En 1965, cette colonie fut installée à Saint-Maurice-sur-Moselle au cœur d'une vallée vosgienne. D'autres formules de détente sont proposées à des groupes restreints : camps de courte durée souvent itinérants, ou même véritable raid. Le dernier a conduit un groupe d'élèves et d'éducatrices à Saint-Jacques de Compostelle.

Résultats.

En 1965, les résultats suivants ont été obtenus

C.A.P.	PRÉSENTÉES	REÇUES
Arts ménagers	4	3
Lingerie industrielle	2	2
Lingerie main	1	1
Couture flou	1	1
Couture tailleur dames	1	
Repassage	1	1
Coiffure	5	5
Employée de bureau	9	3
Sténodactylographe	2	1
Aide comptable	1	1

Une élève a été préparée au brevet commercial et a été reçue.

Organisation de la postcure.

La postcure des élèves est préparée avec l'accord du magistrat compétent. Le service de suite de l'établissement peut se charger des démarches nécessaires et propose au juge des solutions adaptées.

La postcure peut être organisée dans le milieu familial — avec ou sans régime de liberté surveillée — ou suivant la formule de la permission libérable. Dans certains cas, les adolescentes sont placées dans des foyers habilités et font alors l'objet d'une nouvelle décision de placement.

En 1965, 125 anciennes élèves étaient restées en rapport avec l'établissement. Les résultats obtenus peuvent être considérés comme très satisfaisants, la récurrence étant particulièrement faible.

Internat scolaire « Les Lilas », Brécourt-Labbeville (Val-d'Oise).

Situation.

Les coordonnées sont les mêmes que celles de l'internat professionnel.

Les installations.

L'internat scolaire est installé depuis 1950 sur le domaine de Brécourt, mais est complètement séparé de l'internat professionnel. Un immeuble ancien a été aménagé et reçoit 24 jeunes élèves de 8 à 14 ans.

Certaines installations de l'I.P.E.S. (salle de gymnastique, terrains de sports) sont utilisées suivant un horaire précis, par les élèves de l'internat scolaire.

Caractéristiques éducatives.

Les élèves admises à l'établissement ont le plus souvent déjà fait l'objet de mesures de placement qui se sont soldées par des échecs, ou sont des enfants retardées scolaires.

La rééducation est organisée de telle façon qu'un équilibre existe entre l'enseignement scolaire et la vie de groupe, cette dernière s'appuyant très largement sur les activités de loisirs. Les élèves sont réparties en deux groupes suivant un critère d'âge physiologique.

Chaque groupe est conduit par une éducatrice, responsable de son équipe. L'évolution psychologique de ces jeunes adolescentes est systématiquement suivie par un psychologue scolaire, travaillant en relation avec un neuro-psychiatre. Chaque élève subit deux examens l'un au début, l'autre à la fin de l'année scolaire.

Au cours de leur dernière année de présence à l'internat, les élèves sont présentées aux examens d'orientation professionnelle en vue de leur admission à des C.E.T. et de leur entrée au foyer de semi-liberté attaché à l'établissement.

Ces fillettes, souvent très perturbées, nécessitent la mise en œuvre d'une pédagogie appropriée qui utilise des moyens d'action individuels et collectifs.

Si l'enseignement scolaire — organisé par petits groupes — tient une place très grande dans l'emploi du temps général, les activités dirigées sont également en honneur. Chaque jour des activités sont proposées aux élèves : tissage, poterie, art dramatique, dessin, tableaux avec éléments (collage). L'art dramatique porte davantage sur l'expression corporelle que sur l'expression orale et permet de réaliser un travail en profondeur.

L'enseignement de l'éducation physique, très important pour ces jeunes adolescentes, est dispensé par une éducatrice spécialisée. Les 6 élèves présentées au brevet sportif scolaire ont été reçues.

Résultats.

En 1965, 6 élèves ont été présentées au certificat d'études, 5 ont été reçues dont l'une première du canton de l'Isle-Adam.

Régime des sorties et des vacances.

Les élèves de l'internat scolaire peuvent bénéficier à Noël, à Pâques et pendant l'été de permissions. Ces congés scolaires ne sont accordés aux élèves qu'après avis favorable des magistrats et acceptation des familles.

Chaque année, deux camps de vacances sont organisés par l'établissement, avant et après la période réservée aux congés dans les familles. En 1965, ces deux camps ont été installés près de Moutiers (Savoie) et de Laussonne (Haute-Loire).

La postcure.

L'internat scolaire dispose d'un foyer de semi-liberté de 15 places « Les Iris » à Asnières. A l'issue de leur scolarité primaire, les élèves y sont affectées et poursuivent leurs études ou leur apprentissage dans les établissements scolaires de la ville d'Asnières.

La solution offerte par ce foyer permet de ne pas multiplier les années de séjour en internat et d'orienter nos jeunes élèves avec plus de souplesse. La durée des études conditionne la durée du séjour en foyer (3 ans en moyenne).

Ce foyer, de type essentiellement familial, est dirigé par un ménage d'éducateurs. Les élèves qui y sont admises mènent la vie des jeunes de leur âge, font partie des groupes sportifs de leurs écoles, du patronage municipal, amènent au foyer des camarades de classe et sortent dans les familles de celles-ci. Elles sont en fait placées dans un cadre aussi normal que possible.

Foyer d'Action Educative de Corenc (Isère).

(Tél. : 16-76-89-32-23).

Situation.

Ce Foyer spécialisé est situé sur le territoire de la commune de Corenc, à 7 km de Grenoble. Climat rude mais sain.